

Article 21 du Règlement

[Français]

L'HABITATION**L'ENTENTE AVEC LE QUÉBEC SUR LE LOGEMENT SOCIAL**

M. Guy St-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, depuis plusieurs semaines, les municipalités de l'Abitibi attendaient cette signature. Le 13 mai dernier, le Québec a signé cette entente cadre sur l'habitation sociale avec le Canada.

Cette entente est le fruit d'un vaste processus de révision de la politique et de pourparlers entrepris par les deux gouvernements. L'entente prévoit des dépenses de quelque 254 millions de dollars par année pendant trois ans.

La nouvelle entente constitue l'assise qui permettra d'orienter l'aide de programmes de logement social vers les plus démunis, particulièrement ceux qui doivent consacrer plus de 30 p. 100 de leur revenu pour se loger.

Les deux gouvernements se sont en outre engagés à financer des échanges visant à la mise en oeuvre d'un programme d'aide à la restauration de logements applicable à tout le Québec dès le 1^{er} juillet 1986. Les deux gouvernements se partageront à parts égales les frais de ce programme évalué à plus de 70 millions de dollars.

Cette entente, en plus de constituer un moyen efficace pour attribuer avec souplesse des logements aux personnes ou aux familles québécoises les plus démunies, reflète la volonté des deux gouvernements d'arriver à un accord durable visant à l'aide à l'habitation.

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Soixante secondes. L'honorable député de Bourassa (M. Rossi) a la parole.

* * *

LES PARTIS POLITIQUES**LA PERFORMANCE DU PARTI PROGRESSISTE CONSERVATEUR**

M. Carlo Rossi (Bourassa): Monsieur le Président, lorsque les conservateurs se sont faits élire, ils ont présenté à la population une ou deux idées à la mode en disant que c'étaient les solutions à tous les problèmes du pays.

La population a pensé que les conservateurs qui avaient été si longtemps dans l'Opposition avaient eu le temps de se préparer, qu'ils avaient élaboré des solutions nouvelles, qu'ils avaient cherché et trouvé de nouvelles avenues.

Mais non, monsieur le Président, les conservateurs sont arrivés à Ottawa sans idée, sans vision et sans même de rêve à réaliser. Cela, en politique, surtout au Canada, ne pardonne pas.

Le parti libéral a toujours été celui de la justice sociale, de l'égalité des chances et du progrès. C'est pourquoi la population rejettera le parti conservateur lors des prochaines élections et réélira certainement le parti libéral.

[Traduction]

LA PORNOGRAPHIE**ON PRÉCONISE L'ADOPTION DE RÈGLEMENTS PLUS SÉVÈRES**

M. John Ostrom (Willowdale): Monsieur le Président, aussitôt qu'elle se met à perdre ses valeurs morales, une nation perd sa réputation. Le projet de loi sur la pornographie qui sera proposé bientôt mettra à l'épreuve notre détermination. Nous ne saurions permettre que la pornographie ne soit que contrôlée, tel que recommandé dans le rapport Fraser. Le système à trois paliers proposé pour la classification du matériel pornographique ne fera que consolider de fausses impressions et idées sur la sexualité des hommes et des femmes.

Il existe des preuves concrètes que la pornographie enseigne aux lecteurs des déviations sexuelles et des comportements anormaux, et qu'elle encourage la violence à l'égard des femmes et des enfants. La pornographie n'est rien d'autre que de la propagande malveillante dirigée contre les femmes, dont le seul objectif est de dégrader ces dernières en en faisant rien de plus que des objets. En tant que législateurs, nous devons veiller à ce que les règlements concernant la pornographie et devant être proposés sous peu prévoient les pouvoirs voulus pour protéger l'ensemble des Canadiens de ce genre d'exploitation.

* * *

LE CANADIEN NATIONAL**LES PENSIONS DES ANCIENS EMPLOYÉS**

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, des milliers de retraités du CN habitent dans ma circonscription. En leur nom et en celui de leurs ex-collègues d'un bout à l'autre du Canada, j'invite le gouvernement à donner suite aux recommandations du sous-comité des transports sur les pensions du CN. Je le prie de réparer sans délai les injustices que les retraités du CN subissent depuis des années.

Le gouvernement est saisi de la question depuis longtemps et on lui a fait diverses recommandations. J'ose croire qu'il verra sous peu, en collaboration avec les chemins de fer du CN, à prendre toute mesure nécessaire pour que ces retraités, en particulier ceux qui ont pris leur retraite il y a longtemps, touchent enfin une pension suffisante.

* * *

[Français]

LE RECENSEMENT**L'IMPORTANCE DES RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS**

M. Nic Leblanc (Longueuil): Monsieur le Président, le 3 juin sera le jour du recensement pour l'ensemble des Canadiens et Canadiennes. Le recensement de la population est la source la plus complète de renseignements précis sur les Canadiens. Il permet de dresser un tableau détaillé de notre société et de recueillir des renseignements pour toutes les collectivités du pays. Les entreprises de même que les groupes communautaires se servent de ces renseignements pour prendre des décisions qui nous touchent tous.